

portant nomination des Membres du Conseil  
d'Administration du Centre National d'Essais  
et de Recherches des Travaux Publics (CNERTP).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret N°76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret N°76-46 du 19 Février 1976, déterminant les services rattachés à la  
Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du  
Gouvernement ;

VU l'Ordonnance N°75-73 du 10 Octobre 1975, portant approbation des Statuts du  
Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (C.N.E.R.T.P.) ;

Sur proposition du Ministre de l'Equipement ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

DECRETE :

ARTICLE 1er. - Sont nommés Membres du Conseil d'Administration du Centre National  
d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (C.N.E.R.T.P.), les Camarades dont  
les noms suivent :

- |                              |  |
|------------------------------|--|
| - DJOLOLO Eloi               | : Représentant du Ministre de l'Equipement,  |
| - OGOUMA Ifèdé Simon         | : Représentant du Conseil National de la<br>Révolution,  |
| - Lieutenant KIKI<br>Venance | : Représentant du Ministre Chargé de la Défense,   |
| - TSAWLASSOU Gratien         | : Représentant du Ministre de l'Industrie et de<br>l'Artisanat,  |
| - SOURADJOU Ibrahim          | : Représentant du Ministre des Finances,   |
| - AKAKPOVI Albert            | : Représentant du Ministre du Plan, de la<br>Statistique et de la Coordination des<br>Aides Extérieures, |
| - OROU-GUIDOU Bakary         | : Représentant du Ministre de la Fonction<br>Publique et du Travail,                                     |
| - TONI Jérôme                | : Représentant du Ministre du Développement<br>Rural et de l'Action Coopérative,                         |

.../...

- TADJOU Abars : (
- HOUINSOU Jean : (
- BIAO Joseph : ( Représentants du Personnel.
- FACHINA Paul : (
- AKPONIN Samuel : (

ARTICLE 2.- Le Camarade DJOLOLO Eloi est nommé Président dudit Conseil d'Adminis-  
tration.

ARTICLE 3.- Le Ministre de l'Equipement est chargé de l'exécution du présent décret  
qui sera publié au Journal Officiel.-

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Fait à COTONOU, le 2 Novembre 1976

Le Ministre de l'Equipement,

Mathieu KEREKOU

  
Richard RODRIGUEZ

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CNR 4 SGG 4 SPD 2 ME 10 CNERTP 15 Membres 13 autres  
Ministères 14 DPE-DGAJL-INSAE 6 IAA-IF-Gde Chanc.-ONEPI 4 JORPB 1 EN 2. DCCT 1.-  
UNB + FSJEP 4.-